



Les visages du Parlement européen 2007–2009





Sommaire

■	Préface du président	3
■	Le Parlement européen	5
■	Le président du Parlement européen	5
■	Les députés européens et les groupes politiques	6
■	Les organes politiques	10
■	La conférence des présidents	10
■	Les membres de la conférence des présidents	10
■	Le bureau	12
■	Les questeurs	12
■	Le bureau du Parlement	13
■	Les commissions parlementaires	16
■	Les commissions permanentes du PE et leurs présidents	16
■	La commission temporaire	18
■	Les délégations	19
■	La liste des délégations	19
■	Les assemblées parlementaires	21
■	Le secrétariat général	22
■	L'organigramme du Parlement européen	23



Préface du président

Chère lectrice et cher lecteur,

Le Parlement européen est la voix de près de cinq cents millions de citoyennes et de citoyens européens que comptent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. Il est votre parlement, celui dans lequel les députés que vous avez élus au suffrage universel direct défendent vos intérêts et jouent un rôle déterminant dans la construction de notre avenir commun.

Simple chambre consultative lors des premières années de l'unification européenne, notre assemblée est devenue un parlement moderne. Aujourd'hui, le Parlement légifère, pour l'essentiel, sur un pied d'égalité avec le Conseil de ministres, au sein duquel sont représentés les gouvernements des États membres. Ainsi, les parlementaires ont obtenu des haute lutte le droit de participer à l'élaboration du budget. Le Parlement joue également un rôle important dans l'investiture de la Commission européenne, qui ne peut entrer en fonc-



tion sans son approbation. Une fois en place, la Commission, qui incarne le pouvoir exécutif, est soumise à son contrôle. Le traité de Lisbonne renforcera encore les droits du Parlement européen et, par voie de conséquence, ceux des citoyennes et des citoyens européens.

L'Union européenne est porteuse d'un modèle de vie et de société unique en son genre. Fondé sur l'égalité et la solidarité, ce modèle repose sur nos valeurs communes et, en particulier, sur le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie et le respect du droit. Le Parlement européen est la voix qui, par-delà les frontières de l'Union européenne, défend ces droits dans le monde entier. Nombreux sont les pays, notamment en dehors de l'Union européenne, dans lesquels cette voix jouit d'une grande autorité morale.

Dans la déclaration de Berlin, adoptée à l'occasion du cinquantième de la signature des traités de Rome, il est dit: «Notre chance pour nous, c'est d'être unis». Laissons derrière nous ce passé, où l'histoire européenne était marquée par les conflits armés, et portons nos regards vers l'avenir, un avenir dont nous tous, rassemblés aujourd'hui au sein de l'Union européenne, sommes responsables et dans lequel nous donnons une réalité concrète à nos idéaux et à nos valeurs.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les défis de l'avenir, que sont, par exemple, la défense de notre idéal social, la préservation de la croissance et de l'emploi, la protection du climat et de l'environnement ou encore la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Lors des prochaines élections européennes de 2009, tous les citoyennes et citoyens de l'Union européenne pourront élire les députés appelés à défendre leurs intérêts en Europe et dans le monde. Saisissez cette chance pour donner votre voix à l'Europe! Car l'Europe est notre avenir commun.

Hans-Gert Pötering
Président du Parlement européen



■ Le Parlement européen

Le Parlement européen (PE) est l'organe parlementaire de l'Union européenne (UE). Le Parlement actuel compte 785 membres provenant des 27 États membres de l'UE. Près d'un tiers des députés sont des femmes. Le Parlement européen, dont le siège est à Strasbourg, dispose de trois lieux de travail: Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

Le président du Parlement européen

Le président du Parlement européen est élu pour un mandat renouvelable de deux ans et demi, ce qui représente une demi-législature. Le président représente le Parlement européen vis-à-vis du monde extérieur et dans ses relations avec les autres institutions communautaires. Il préside les séances plénières du Parlement, le bureau du Parlement (avec ses 14 vice-présidents) et la conférence des présidents des groupes politiques.

Les présidents du Parlement européen (1958-2009)

1958-1960	Robert Schuman
1960-1962	Hans Furler
1962-1964	Gaetano Martino
1964-1965	Jean Duvieusart
1965-1966	Victor Leemans
1966-1969	Alain Poher
1969-1971	Mario Scelba



ROBERT SCHUMAN

1971-1973	Walter Behrendt
1973-1975	Cornelis Berkhouwer
1975-1977	Georges Spénale
1977-1979	Emilio Colombo
1979-1982	Simone Veil
1982-1984	Pieter Dankert
1984-1987	Pierre Pflimlin
1987-1989	Lord Plumb
1989-1992	Enrique Barón Crespo
1992-1994	Egon Klepsch
1994-1997	Klaus Hänsch
1997-1999	José María Gil-Robles
1999-2002	Nicole Fontaine
2002-2004	Pat Cox
2004-2007	Josep Borrell Fontelles
2007-...	Hans-Gert Pöttering

Les députés européens et les groupes politiques

Les membres du Parlement européen siègent au sein de groupes politiques — ils ne sont pas organisés par nationalité mais par affiliation politique. Un groupe politique est composé de membres élus dans au moins un cinquième des pays de l'UE et compte un minimum de 20 membres. Il y a actuellement 7 groupes politiques au Parlement européen. Les membres qui n'appartiennent à aucun de ces groupes sont appelés «membres non inscrits». Les groupes politiques emploient leur propre personnel et les membres ont des assistants parlementaires.

Liste des groupes politiques

1. Groupe du parti populaire européen
(démocrates-chrétiens)
et des démocrates européens (PPE-DE)



2. Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)



3. Groupe de l'alliance des démocrates
et des libéraux pour l'Europe (ADLE)



4. Groupe de l'union pour l'Europe des Nations (UEN)



5. Groupe des Verts/alliance libre européenne
(Verts/ALE)



6. Groupe confédéral de la gauche unitaire
européenne/gauche verte nordique (GUE/NGL)



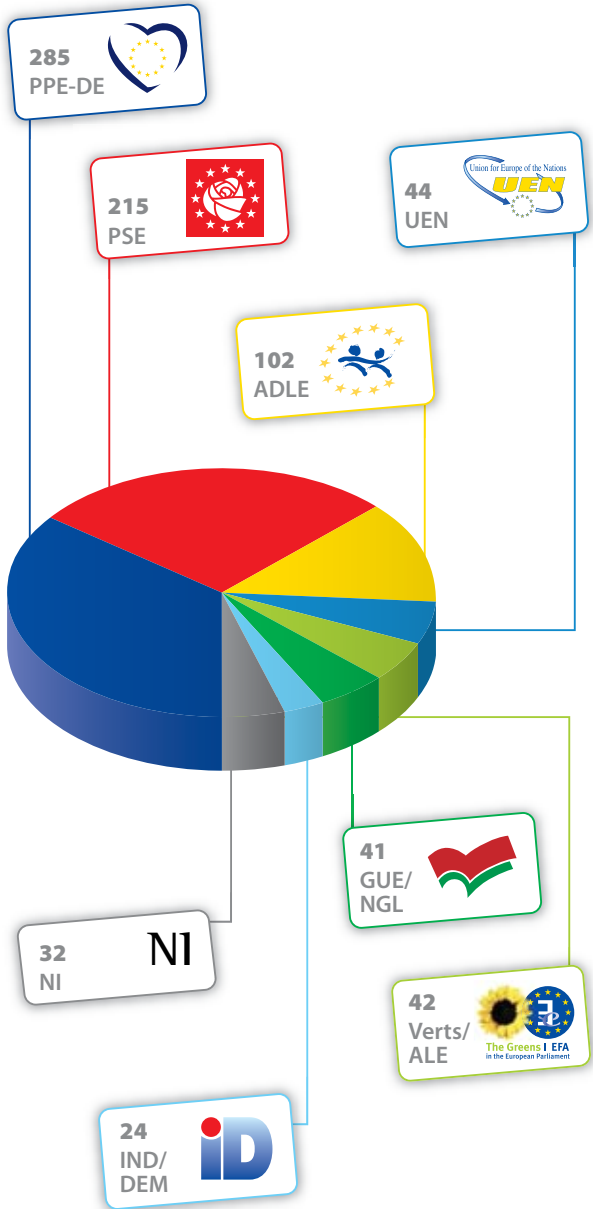
7. Groupe «Indépendance/démocratie» (IND/DEM)



Non-inscrits (NI)

NI

La composition du Parlement européen



Distribution des sièges par groupe politique et État membre

	PPE-DE	PSE	ADLE	UEN	Verts/ALE	GUE/NGL	IND/DEM	NI	Total
 Belgique (BE)	6	7	6		2			3	24
 Bulgarie (BG)	5	5	5					3	18
 République tchèque (CZ)	14	2				6	1	1	24
 Danemark (DK)	1	5	4	1	1	1	1		14
 Allemagne (DE)	49	23	7		13	7			99
 Estonie (EE)	1	3	2						6
 Irlande (IE)	5	1	1	4		1	1		13
 Grèce (EL)	11	8				4	1		24
 Espagne (ES)	24	24	2		3	1			54
 France (FR)	17	31	11		6	3	3	7	78
 Italie (IT)	24	15	14	13	2	7		3	78
 Chypre (CY)	3		1			2			6
 Lettonie (LV)	3		1	4	1				9
 Lituanie (LT)	2	2	7	2					13
 Luxembourg (LU)	3	1	1		1				6
 Hongrie (HU)	13	9	2						24
 Malte (MT)	2	3							5
 Pays-Bas (NL)	7	7	5		4	2	2		27
 Autriche (AT)	6	7	1		2			2	18
 Pologne (PL)	15	9	5	20			3	2	54
 Portugal (PT)	9	12				3			24
 Roumanie (RO)	15	10	6					4	35
 Slovénie (SI)	4	1	2						7
 Slovaquie (SK)	8	3						3	14
 Finlande (FI)	4	3	5		1	1			14
 Suède (SE)	6	5	3		1	2	2		19
 Royaume-Uni (UK)	28	19	11		5	1	10	4	78
Total	285	215	102	44	42	41	24	32	785



■ Les organes politiques

La conférence des présidents

La conférence des présidents réunit autour du président du Parlement européen les présidents des groupes politiques. Elle détermine l'organisation des travaux du Parlement et toutes les questions relatives à la programmation législative:

- le calendrier et l'ordre du jour des sessions plénières;
- la composition des commissions et des délégations; et la répartition des compétences entre elles;
- la programmation législative.

Elle joue aussi un rôle important dans les relations du Parlement européen avec les autres institutions communautaires, les pays tiers et les organisations extracommunautaires.

Les membres de la conférence des présidents

Président du PE et présidents des groupes politiques



Hans-Gert PÖTTERING
Président

PPE-DE, DE

<p>Joseph DAUL Président du groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens</p>	<p>PPE-DE, FR</p>	
<p>Martin SCHULZ Président du groupe socialiste au Parlement européen</p>	<p>PSE, DE</p>	
<p>Graham WATSON Président du groupe de l'alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe</p>	<p>ADLE, UK</p>	
<p>Brian CROWLEY Coprésident du groupe de l'union pour l'Europe des Nations</p>	<p>UEN, IE</p>	
<p>Cristiana MUSCARDINI Coprésidente du groupe de l'union pour l'Europe des Nations</p>	<p>UEN, IT</p>	
<p>Monica FRASSONI Coprésidente du groupe des Verts/ alliance libre européenne</p>	<p>Verts/ALE, IT</p>	
<p>Daniel COHN-BENDIT Coprésident du groupe des Verts/ alliance libre européenne</p>	<p>Verts/ALE, DE</p>	
<p>Francis WURTZ Président du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/ gauche verte nordique</p>	<p>GUE/NGL, FR</p>	



Jens-Peter BONDE

IND/DEM, DK

Coprésident du groupe «Indépendance/démocratie»



Nigel Paul FARAGE

IND/DEM, UK

Coprésident du groupe «Indépendance/démocratie»



Irena BELOHORSKÁ

NI, SK

Observatrice pour les membres non inscrits

Le bureau

Le bureau est constitué du président du Parlement européen, de 14 vice-présidents et de 6 questeurs avec un statut d'observateur, élus par l'assemblée pour un mandat renouvelable de deux ans et demi.

Il supervise le fonctionnement interne du Parlement, dont notamment:

- l'état prévisionnel du Parlement européen;
- l'organisation administrative et financière;
- le secrétariat et ses services.

Les questeurs

Ils sont responsables des questions administratives et financières en rapport direct avec les députés. Les 6 questeurs siègent au Bureau à titre consultatif. Ils s'assurent que les députés disposent de toute l'infrastructure nécessaire pour exercer leur mandat.

Le bureau du Parlement

Président

Hans-Gert PÖTTERING PPE-DE, DE



Vice-présidents

Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU PPE-DE, EL



Alejo VIDAL-QUADRAS PPE-DE, ES



Gérard ONESTA Verts/ALE, FR



Edward McMILLAN-SCOTT PPE-DE, UK



Mario MAURO PPE-DE, IT



Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ PSE, ES





Luigi COCILOVO

ADLE, IT



Mechtild ROTHE

PSE, DE



Luisa MORGANTINI

GUE/NGL, IT



Martine ROURE

PSE, FR



Manuel António dos SANTOS

PSE, PT



Diana WALLIS

ADLE, UK



Marek SIWIEC

PSE, PL



Adam BIELAN

UEN, PL

Les questeurs

James NICHOLSON

PPE-DE, UK



Astrid LULLING

PPE-DE, LU



Mia DE VITS

PSE, BE



Ingo FRIEDRICH

PPE-DE, DE



Szabolcs FAZAKAS

PSE, HU



Jan MULDER

ADLE, NL





■ Les commissions parlementaires

Le travail de préparation en vue des séances plénières du Parlement est effectué par les 20 commissions du Parlement, qui couvrent tous les sujets, des droits de la femme jusqu'à la protection des consommateurs en passant par la santé. Une commission se compose de 28 à 86 députés européens et a un président, un bureau et un secrétariat. Le Parlement peut également créer des sous-commissions et des commissions temporaires, pour traiter de questions spécifiques, et des commissions d'enquête sous sa supervision.

Les commissions permanentes du PE et leurs présidents

■ Commission des affaires étrangères

Jacek SARYUSZ-WOLSKI (PPE-DE, PL)

■ Sous-commission des droits de l'homme

Hélène FLAUTRE (Verts/ALE, FR)

■ Sous-commission de la sécurité et de la défense

Karl von WOGAU (PPE-DE, DE)

■ Commission du développement

Josep BORRELL FONTELLES (PSE, ES)

■ Commission du commerce international

Helmuth MARKOV (GUE/NGL, DE)

■ Commission des budgets

Reimer BÖGE (PPE-DE, DE)



- **Commission du contrôle budgétaire**
Herbert BÖSCH (PSE, AT)
- **Commission des affaires économiques et monétaires**
Pervenche BERÈS (PSE, FR)
- **Commission de l'emploi et des affaires sociales**
Jan ANDERSSON (PSE, SE)
- **Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire**
Miroslav OUZKÝ (PPE-DE, CZ)
- **Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie**
Angelika NIEBLER (PPE-DE, DE)
- **Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs**
Arlene McCARTHY (PSE, UK)
- **Commission des transports et du tourisme**
Paolo COSTA (ADLE, IT)
- **Commission du développement régional**
Gerardo GALEOTE (PPE-DE, ES)
- **Commission de l'agriculture et du développement rural**
Neil PARISH (PPE-DE, UK)
- **Commission de la pêche**
Philippe MORILLON (ADLE, FR)
- **Commission de la culture et de l'éducation**
Katerina BATZELI (PSE, EL)
- **Commission des affaires juridiques**
Giuseppe GARGANI (PPE-DE, IT)
- **Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures**
Jean-Marie CAVADA (ADLE, FR)



■ **Commission des affaires constitutionnelles**

Jo LEINEN (PSE, DE)

■ **Commission des droits de la femme
et de l'égalité des genres**

Anna ZÁBORSKÁ (PPE-DE, SK)

■ **Commission des pétitions**

Marcin LIBICKI (UEN, PL)

La commission temporaire

■ **Commission des changements climatiques**

Guido SACCONI (PSE, IT)



■ Les délégations

Les relations avec les pays extérieurs à l'Union européenne sont vitales pour le Parlement européen. Il existe par conséquent une série de délégations qui dialoguent avec les parlements de pays non membres de l'Union européenne (UE). Elles jouent un rôle important dans le développement de l'influence de l'Europe à l'étranger.

On relève différents types de délégations:

- les délégations interparlementaires, dont la tâche est de maintenir les relations avec les parlements de pays extérieurs à l'Union européenne qui n'ont pas posé leur candidature à l'adhésion;
- les commissions parlementaires mixtes, qui maintiennent des contacts avec les parlements des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne et d'États qui ont des accords d'association avec les Communautés;
- la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE lie les députés européens et les parlementaires d'Afrique, des Caraïbes et des États du Pacifique;
- la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (Euromed)
- la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine (Eurolat)

La liste des délégations

- **UE-Croatie**
Pál SCHMITT (PPE-DE, HU)
- **UE-Ancienne République yougoslave de Macédoine**
Antonios TRAKATELLIS (PPE-DE, EL)
- **UE-Turquie**
Joost LAGENDIJK (Verts/ALE, NL)



- **UE-Mexique**
Erika MANN (PSE, DE)
- **UE-Chili**
Giusto CATANIA (GUE/NGL, IT)
- **Suisse, Islande et Norvège et Espace économique européen (EEE)**
Diana WALLIS (ADLE, UK)
- **Russie**
Ria OOMEN-RUIJTEN (PPE-DE, NL)
- **Europe du Sud-Est**
Doris PACK (PPE-DE, DE)
- **Ukraine**
Adrian SEVERIN (PSE, RO)
- **Moldova**
Marianne MIKKO (PSE, EE)
- **Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Mongolie**
Ona JUKNEVIČIENĖ (ADLE, LT)
- **Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie**
Marie Anne ISLER BÉGUIN (Verts/ALE, FR)
- **Belarus**
Bogdan KLICH (PPE-DE, PL)
- **Israël**
Jana HYBÁŠKOVÁ (PPE-DE, CZ)
- **Conseil législatif palestinien**
Kyriacos TRIANTAPHYLIDIS (GUE/NGL, CY)
- **Maghreb**
Luisa Fernanda RUDI UBEDA (PPE-DE, ES)
- **Mashrek**
Béatrice PATRIE (PSE, FR)
- **États du Golfe, Yémen**
Lilli GRUBER (PSE, IT)
- **Iran**
Angelika BEER (Verts/ALE, DE)
- **États-Unis**
Jonathan EVANS (PPE-DE, UK)
- **Canada**
Seán Ó NEACHTAIN (UEN, IE)



- **Amérique centrale**
Raimon OBIOLS i GERMÀ (PSE, ES)
- **Communauté andine**
Alain LIPIETZ (Verts/ALE, FR)
- **Mercosur**
Sérgio SOUSA PINTO (PSE, PT)
- **Japon**
Georg JARZEMBOWSKI (PPE-DE, DE)
- **République populaire de Chine**
Dirk STERCKX (ADLE, BE)
- **Asie du Sud-Est, ANASE**
Hartmut NASSAUER (PPE-DE, DE)
- **Péninsule coréenne**
Hubert PIRKER (PPE-DE, AT)
- **Australie et Nouvelle-Zélande**
Giles CHICHESTER (PPE-DE, UK)
- **Afrique du Sud**
Lapo PISTELLI (ADLE, IT)
- **OTAN**
Achille OCCHETTO (PSE, IT)
- **Asie du Sud**
Robert EVANS (PSE, UK)
- **Inde**
Neena GILL (PSE, UK)
- **Afghanistan**
Guido PODESTÀ (PPE-DE, IT)

Les assemblées parlementaires

- **Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE**
Glenys KINNOCK (PSE, UK)
- **Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (EuroMed)**
Hans-Gert PÖTTERING (PPE-DE, DE)
- **Assemblée parlementaire euro-latino américaine (EuroLat)**
José Ignacio SALAFRANCA SÁNCHEZ-NEYRA (PPE-DE, ES)



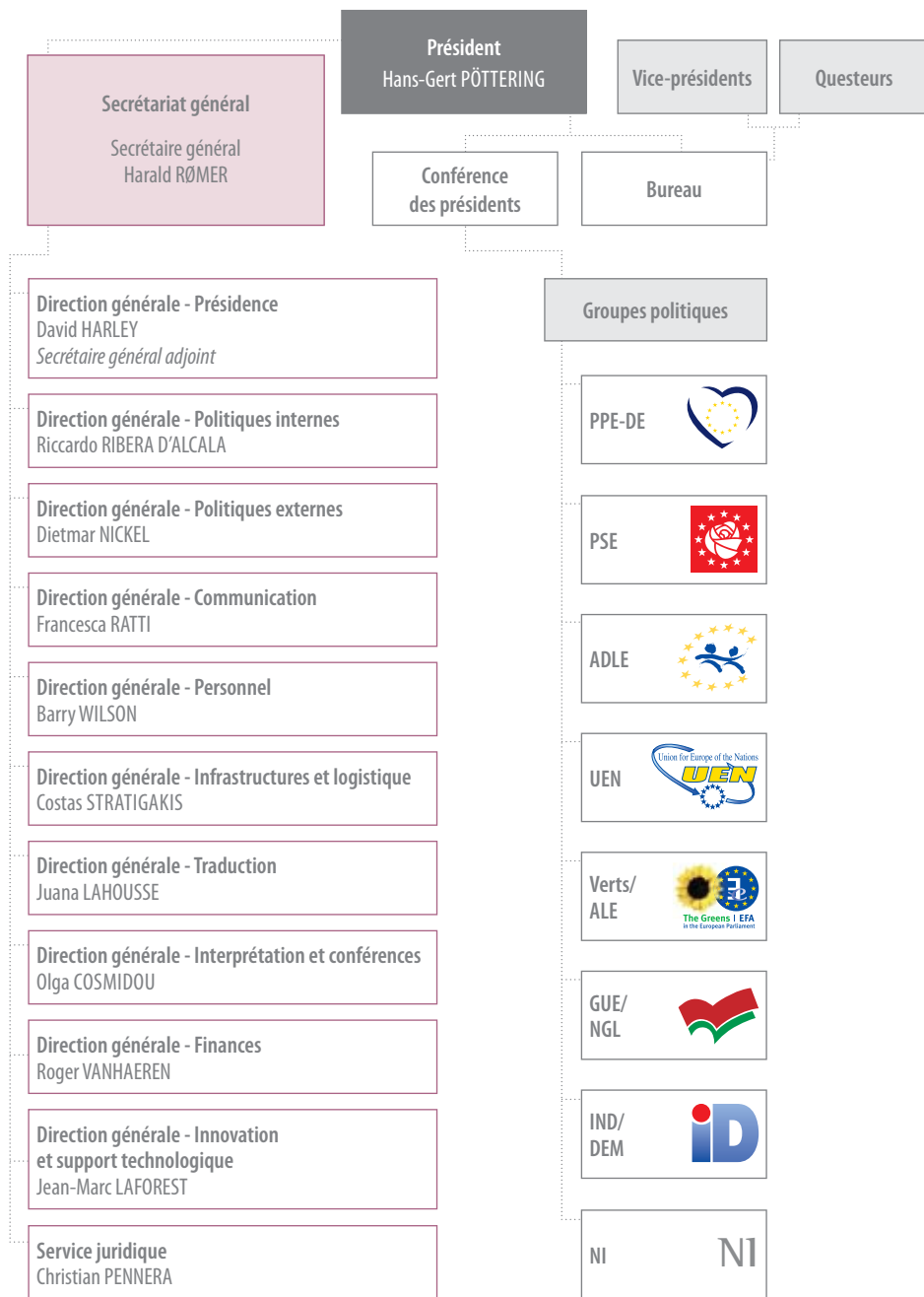


■ Le secrétariat général

Le Parlement européen est assisté par un secrétariat général. Le tableau des effectifs du secrétariat et les règlements administratif et financier des fonctionnaires et des autres membres du personnel sont établis par le bureau. Les employés sont en majorité des fonctionnaires recrutés par le biais de concours organisés dans tous les pays de l'UE. La tâche du secrétariat général est de coordonner le travail législatif et d'organiser les séances plénières et les réunions. Le secrétariat est installé à Luxembourg et à Bruxelles, alors que les sessions plénières ont lieu à Strasbourg et à Bruxelles. Le secrétaire général du Parlement européen est Harald RØMER.



L'organigramme du Parlement européen



Pour plus d'information visitez le site web:

www.europarl.europa.eu

Cette publication a été réalisée par
la direction générale de la communication
du Parlement européen.

Manuscrit terminé en décembre 2007.

QA-78-07-103-FR-C



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA ĦEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EUROPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EVROPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Crédits photographiques

Communautés européennes, couverture, pages 3, 4, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22; Communautés européennes/Architectes: Architecture Studio, pages 8, 19, 21; Communautés européennes/Architecte: Association des architectes du CIC : Vanden Bossche sprl, C.R.V. s.a., CDG sprl, Studiegroep D. Bontinck, pages 14, 15, 20; Yves Fonck/Architectes: Architecture Studio, page 2.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

© Communautés européennes, 2008
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Germany

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



ISBN 928232318-8



9 789282 323182